DÉPARTEMENT DU CALVADOS MAIRIE D'ARGENCES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 JUIN 2017

Date de la convocation

20/06/2017

Date d'affichage de la convocation

20/06/2017

Date d'affichage du C.R.

05/07/2017

Nombre de conseillers

En exercice 24
Quorum: 13
Présents: 16
Procurations: 4
Votants: 20

Le lundi 26 juin 2017, le Conseil municipal, légalement appelé à siéger par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour accompagnée d'une note de synthèse adressée dans les cinq jours francs par Monsieur Dominique DELIVET, Maire, s'est réuni en séance publique, à la Mairie d'Argences, sous la présidence de Monsieur Dominique DELIVET, Maire.

Étaient présents: M. Dominique DELIVET, Maire, avec pouvoir de M. Franck CENDRIER, Mmes Marie-Françoise ISABEL, Martine BUTEUX avec pouvoir de M. Michel COMBE, M. Patrice RENOUF, Mme Lydie MAIGRET, M. Richard MARTIN avec procuration d'Alexandre LECERF, Mme Marie-Hélène PORTIER M. Amand CHOQUET avec pouvoir de Jacques-Yves OUIN, Mmes Fabienne DERETTE et Brigitte FIQUET-ASSIRATI, M. Gilbert GEMY, Mme Florence GUERIN, M. Michel LE MESLE, Mmes Evelyne LABORY et Amélie LEGOUPIL et M. Bruno PAIN.

Secrétaire de séance : Amélie LEGOUPIL.

Absents excusés: M. Michel COMBE pouvoir à Mme Martine BUTEUX, Mme Christelle BEAUDOUIN, M. Claude CAUVIN, M. Franck CENDRIER pouvoir à M. DELIVET, Mme Sandrine DUPONT, M. Alexandre LECERF pouvoir à M. Richard MARTIN, M. Jacques-Yves OUIN pouvoir à M. Amand CHOQUET, et Mme Corinne SEBERT.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte-rendu de la réunion du 22 mai 2017 n'appelant pas d'observation est adopté à l'unanimité.

<u>ADJONCTION DE SUJET</u>: Monsieur le Maire propose d'ajouter une proposition de subvention au profit de la recherche contre le lymphome. Le Conseil municipal approuve cette proposition.

<u>DELIBERATION N° 28: INFORMATIONS ET DEBAT SUR LES</u> RYTHMES SCOLAIRES

M. le Maire rappelle au Conseil municipal que le nouveau gouvernement va proposer prochainement par décret des possibilités de dérogations de rythmes scolaires sur 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2017-2018. Il invite donc le Conseil municipal à débattre sur cette question.

Il indique que Madame PORTIER, Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires et de la jeunesse, a travaillé en amont sur la préparation de ce dossier en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves.

Dans les conclusions du Plan Educatif Du Territoire (PEDT) étudié préalablement avec le Comité de pilotage et présenté lors d'une précédente séance du Conseil municipal, il est mis l'accent sur le fait que les enfants ont une fatigue accrue avec les rythmes scolaires qui ont été imposés par la

loi lors de ces trois dernières années et qu'il n'y a pas d'impact de ce changement d'emploi du temps sur les apprentissages et l'attention des enfants.

De plus, une enquête réalisée auprès des familles montre que 79% des parents (tant en maternelle qu'en cycle élémentaire) souhaitent un retour à la semaine de 4 jours.

De même, un Conseil extraordinaire réunissant les deux écoles publiques d'Argences le 15 juin 2017 plébiscite un retour à 4 jours de classe pour les enfants de maternelle et un vote partagé pour les enfants de primaire dès la rentrée 2017-2018. Chacun s'accordant à dire que les rythmes de l'école élémentaire peuvent être dissociés de l'école maternelle.

Un conseil d'école maternelle en date du 22 juin 2017 confirme à 100% le retour à 4 jours, celui de l'école élémentaire atteste une majorité pour le maintien de la semaine à 4,5 jours par semaine.

Monsieur le Maire rappelle que les Conseils d'école de 2005 et le Conseil municipal de l'époque avaient déjà sollicités et obtenus une dérogation pour instituer des semaines à quatre jours. Ce système a bien fonctionné jusqu'à l'application obligatoire des textes imposant de nouveaux rythmes scolaires sur 4,5 jours depuis la rentrée de septembre 2014.

Un long débat s'instaure au sein de l'Assemblée délibérante permettant à chacun de s'exprimer et d'étudier avec minutie les conséquences d'un retour éventuel à la semaine de 4 jours.

A l'issue de ces échanges, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de voter sur le retour ou non à la semaine de quatre jours.

Par 12 votes pour et 8 contre, le Conseil municipal adopte le retour à la semaine de quatre jours comme précédemment soit les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Une demande de dérogation sera donc envoyée sine die à Monsieur le Directeur académique des services de l'Education Nationale qui en dernier ressort statuera sur cette demande.

DELIBERATION N° 29 : DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire rappelle qu'un adjoint technique supplémentaire a été embauché aux services techniques il convient de lui fournir une caisse à outils et d'acheter un vestiaire supplémentaire. Le montant de ces acquisitions s'élève à 2 000 € TTC.

Une décision modificative $n^{\circ}1$ est proposée au Conseil municipal afin d'acter ces équipements dont le projet est présenté ci-dessous :

DEPENSES	FONCTIONNEMENT	RECETTES	FONCTIONNEMENT
023 Virement à la section d'investissement	+ 2000.00 €	Art 7788 fonction 020 Remboursements de sinistres	+ 2000.00 €
TOTAL	+ 2000.00 €	Total	+ 2000.00 €
DEPENSES	INVESTISSEMENT	RECETTES	INVESTISSEMENT
Art 2188 fonction 020 opération 9139 Outillage	+ 2000.00 €	Art 021 Prélèvement sur la section de fonctionnement	+ 2000.00 €
TOTAL	+ 2000.00 €	TOTAL	+ 2000.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

> approuve cette proposition.

<u>DELIBERATION N° 30 : NOMINATION D'UN MEMBRE DU BUREAU DE LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE DE LA SOCIETE SOLICENDRE</u>

A la suite du départ souhaité par M. CENDRIER du Bureau de la Commission de suivi de site de la société SOLICENDRE, Monsieur le Préfet du Calvados invite le Conseil municipal à désigner un nouveau membre de ce bureau. Ce membre siègera au collège des élus des collectivités. Il est donc proposé de le remplacer.

Monsieur Dominique DELIVET et Monsieur Gilbert GEMY se portent candidats pour cette fonction. Un vote à bulletins secrets est opéré.

Monsieur DELIVET obtient 13 voix et Monsieur Gilbert GEMY, 7 voix.

Monsieur Dominique DELIVET, déjà membre de la Commission de suivi de site de la société SOLICENDRE est donc désigné également membre du Bureau.

DELIBERATION N° 31: TIRAGE AU SORT DE LA LISTE PREPARATOIRE AU JURY D'ASSISES 2018

Comme la loi l'oblige, un tirage au sort de la liste préparatoire au jury d'assises doit avoir lieu publiquement et en présence du Maire ou d'un de ses représentants.

Il est donc procédé informatiquement au tirage au sort de la liste composée des neuf noms suivants:

- Monsieur Guy BIENAIME né le 6 mars 1954 à Yvetot-Bocage.
- Monsieur Rodolphe CAVALIER né le 5 janvier 1973 à Caen.
- Madame Magali CHESSA née le 12 décembre 1961 à Saint Maur des Fossés.
- Madame Valérie CORBLIN née le 9 février 1972 à Honfleur.
- Madame Cindy GOURRIN née le 16 août 1985 à Hyères.
- Monsieur Noël HEREDIA né le 24 novembre 1966 à Oissel.
- Madame Jocelyne LEREBOURG née le 13 mai 1949 à Sainte Honorine du Fay.
- Madame Claire NATIVELLE née le 9 mars 1989 à Deauville.
- Monsieur François-Nicolas POISSON né le 26 novembre 1982 à Caen.

<u>DELIBERATION N° 32 : SUBVENTION AU PROFIT DE LA RECHERCHE</u> <u>CONTRE LE LYMPHOME</u>

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de voter une subvention au profit de la recherche contre le lymphome. Il propose une subvention d'un montant de 200 €.

Le Conseil municipal à l'unanimité adopte cette proposition. Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du budget primitif 2017.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

ASSOCIATIONS

Monsieur DELIVET informe ses collègue qu'une fusion des clubs de football de Moult-Bellengreville et d'Argences a été actée en assemblée générale extraordinaire donnant naissance à un nouveau club dénommé Muance Football Club.

DOSSIER SOLICENDRE

Monsieur le Maire informe que la réunion de suivi de site de la société SOLICENDRE a eu lieu le 1^{er} juin dernier en Préfecture au cours de laquelle il a été présenté le bilan d'activité 2016 du site.

Il informe le Conseil municipal que Monsieur CAUCHI, Président Directeur Général de la société SOLICENDRE, et lui même signeront par devant notaire à Argences le 5 septembre prochain l'acte de non engagement de poursuite d'activités du site après 2029.

Le Conseil municipal est convié ce même jour à 9 H 30 à la visite du centre SOLICENDRE. L'ADESA est également invitée.

Monsieur Gilbert GEMY évoque une question posée lors de la commission de suivi de site qui s'est déroulée à la Préfecture le 1^{er} juin 2017 concernant « l'inquiétude de certains riverains au sujet de monticules de déchets à une cote élevée sur le site ». A cette interrogation, le compte rendu de cette commission expose la réponse suivante de M. VICENTE, Directeur de SOLICENDRE: « M. VICENTE explique qu'il s'agit de mâchefers entreposés temporairement en vue d'être utilisés pour la réalisation de la rampe d'accès au fond du futur casier 3, dans le cadre de l'aménagement de celui-ci. Ces travaux sont en cours en lieu et place des anciens bassins; en tout état de cause, les déchets stockés dans les différents casiers respecteront les cotes prévues dans l'arrêté du 7 août 2015. »

REMERCIEMENTS

L'école Sainte Marie d'Argences a envoyé un courrier de remerciements concernant les aménagements sécuritaires réalisés devant l'école maternelle privée rue du Champ de Foire.

COMMUNICATION

Monsieur le Maire remercie Madame ISABEL et la Commission communication pour la qualité du travail effectué à l'occasion de la confection du bulletin municipal 2017 qui sera distribué aux Argençais les 4 et 5 juillet.

FESTIVITES

Monsieur RENOUF, adjoint au Maire chargé des festivités invite ses collègues au bal du 13 juillet et au feu d'artifice au stade René MAGINIER.

Le présent compte rendu contient 5 délibérations numérotées de n°28 au n°32.

La séance est levée à 22 H.

NOM et prénom des élus	POUVOIRS A	SIGNATURE
BEAUDOIN Christelle		Absente
BUTEUX Martine		
CAUVIN Claude		Absent
CENDRIER Franck	Dominique DELIVET	
CHOQUET Amand		
COMBE Michel	Martine BUTEUX	
DELIVET Dominique		
DERETTE Fabienne		
DUPONT Sandrine		Absente
FIQUET-ASSIRATI Brigitte		
GEMY Gilbert		
GUERIN Florence		
ISABEL Marie Françoise		
LABORY Evelyne		
LE MESLE Michel		

LECERF Alexandre	Richard MARTIN	
LEGOUPIL Amélie		
MAIGRET Lydie		
MARTIN Richard		
OUIN Jacques-Yves	Amand CHOQUET	
PAIN Bruno		
PORTIER Marie-Hélène		
RENOUF Patrice		
SEBERT Corinne		Absente

Secrétaire de séance, Amélie LEGOUPIL Le Maire, Dominique DELIVET